

EUROPEAN MIGRATION NETWORK (EMN) LUXEMBOURG

CONFÉRENCE NATIONALE EN LIGNE – 30 SEPTEMBRE 2021, 9h-12h

« **DETECTING AND PROTECTING VULNERABLE MIGRANTS** »

PROGRAMME

Cette année, la conférence nationale annuelle du European Migration Network (EMN) Luxembourg portera sur la détection et la protection des migrants vulnérables dans les procédures de protection internationale. Le thème découle d'un fort intérêt de la part de nos partenaires nationaux ainsi que des parties prenantes à travers d'autres États membres de l'UE. Après les mots de bienvenue, la conférence sera organisée en deux sessions :

- **La première session** présentera l'histoire du concept de la « vulnérabilité » d'un point de vue scientifique et soulignera les ambiguïtés conceptuelles qui surgissent lorsque la « vulnérabilité » est utilisée comme un outil pour mettre en œuvre des politiques de migration (Luc Leboeuf, [projet H2020 VULNER](#)). Ensuite, Nicolas Van Puymbroeck ([l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile - Fedasil](#), Belgique) expliquera comment la détection des demandeurs de protection internationale vulnérables est organisée en Belgique, quelles difficultés se présentent, et quelles nouvelles idées liées au concept de « bien-être » ont émergé d'une recherche menée par Fedasil en Belgique. De plus, Ralph Petry de [l'EMN Luxembourg](#) présentera les résultats de la note de synthèse de l'EMN Luxembourg intitulée « Vulnérabilités dans la procédure de protection internationale », donnant un aperçu des groupes vulnérables les plus courants, des cadres juridiques et procéduraux, ainsi que des garanties procédurales les États membres de l'UE appliquent aux migrants vulnérables lors de la procédure de protection internationale. Enfin, Anne Kayser du Conseil de l'Europe conclura la première session en présentant le [Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des personnes vulnérables dans le contexte des migrations et de l'asile en Europe \(2021-2025\)](#).
- **La deuxième session** prendra la forme d'une table ronde portant spécifiquement sur la détection et protection des migrants vulnérables dans la procédure de protection internationale au Luxembourg. Des représentants de [l'Office National de l'Accueil](#), de [la Direction de l'Immigration](#), de [Caritas Luxembourg](#), ainsi qu'un [avocat spécialisé](#) en matière de la migration et de l'asile au Luxembourg s'échangeront sur les acquis et les défis du système luxembourgeois. La table ronde abordera les thèmes comme le cadre juridique et procédural au Luxembourg, la transmission d'informations entre les acteurs impliqués, ou encore les garanties procédurales applicables aux demandeurs de protection internationale vulnérables.

La conférence aura lieu le **30 septembre de 9h à 12h CET sur Zoom**. Une traduction simultanée en anglais et en français sera assurée. Vous trouverez l'ordre du jour de la conférence sur la page suivante. Pour participer à la conférence, [veuillez-vous inscrire ici](#).



## L'ORDRE DU JOUR

<b>09.00 – 09.15</b>	<p><b>Mots de bienvenu</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Jean Asselborn</b>, Ministre de l'immigration et de l'asile</li> <li>- <b>Prof. Dr. Catherine Léglu</b>, Vice-recteur pour les affaires académiques, Université du Luxembourg</li> </ul> <p>Hôte : Prof. Birte Nienaber, coordinatrice de l'EMN Luxembourg</p>
<b>09.15 – 10.35</b>	<p><b>Session 1 : Le concept de vulnérabilité dans le contexte migratoire européen</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentateur I – Dr. Luc Leboeuf, <a href="#">H2020 Project VULNER</a></li> <li>- Présentateur II – Nicolas Van Puymbroeck, <a href="#">Fedasil</a></li> <li>- Présentateur III – Ralph Petry, <a href="#">EMN Luxembourg</a></li> <li>- Présentateur IV – Anne Kayser, <a href="#">Conseil de l'Europe</a></li> </ul> <p>Modérateur : Adolfo Sommarribas, EMN Luxembourg</p>
<b>10.35 – 10.50</b>	<b>Questions – Réponses</b>
<b>10.50 – 11.00</b>	<b>Pause-café</b>
<b>11.00 – 11.40</b>	<p><b>Session 2 : Discussion d'experts sur le contexte luxembourgeois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participant I – Frank Wies, <a href="#">Avocat spécialisé en matière de la migration et de l'asile</a></li> <li>- Participant II – Dr. Nariman Nouri, <a href="#">Office National de l'Accueil</a></li> <li>- Participant III – Nonna Sehovic, <a href="#">Caritas Luxembourg</a></li> <li>- Participant IV – Yannick Genot, <a href="#">Direction de l'Immigration</a></li> </ul> <p>Modérateur : Ralph Petry, EMN Luxembourg</p>
<b>11.40 – 11.55</b>	<b>Questions - Réponses</b>
<b>11.55 – 12.00</b>	<b>Remarques de clôture</b> : Prof. Birte Nienaber, coordinatrice du EMN Luxembourg

### Information de contact

**Mathis OSBURG**

Research and development specialist  
European Migration Network/Point de contact national du Luxembourg

UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Maison des Sciences Humaines  
11, Porte des Sciences  
L-4366 Esch-sur-Alzette  
T +352 46 66 44 9407

[mathis.osburg@uni.lu](mailto:mathis.osburg@uni.lu) / [www.emnluxembourg.lu](http://www.emnluxembourg.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Office national de l'accueil



Co-funded by the Asylum, Migration and  
Integration Fund of the European Union



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de l'immigration